



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin du Loir

Bureau de la CLE

Le 3 janvier 2013 à Marboué

Bureau de la CLE – 26/10/2012

Ordre du jour

Points d'informations :

- ❖ Commission Locale de l'Eau : 08/02/2013
- ❖ Restitution de l'étude enquête synergie
- ❖ Consultation du CB Loire-Bretagne : questions importantes

Rédaction du projet de SAGE

- ❖ PAGD : retours des commissions géographiques
- ❖ Règlement : retours des services de l'État

Tableau de bord

Calendrier / délais de mise en oeuvre

Évaluation environnementale

CCTP Diagnostic environnemental

Commission Locale de l'Eau du 08/02/2013

Proposition d'ordre du jour :

- ❖ Présentation du projet de SAGE
 - PAGD
 - Règlement
 - Évaluation environnementale
 - Tableau de bord
- ❖ Consultation du Comité de bassin sur les questions importantes
- ❖ Validation du rapport d'activité de la CLE - 2012
- ❖ Autres avis ou sollicitations éventuelles

3

Enquête sur le renforcement des synergies territoriales

1^{ère} réunion de restitution le 23/11/12 : Synthèse des échanges

- ❖ Répartition claire des rôles entre la CLE et la structure porteuse
- ❖ Réaffirmation du rôle de la CLE et de son Bureau en tant qu'instance de gouvernance et pilote de la mise en œuvre
- ❖ Importance des Syndicats dans le portage des actions mais aussi volonté d'impliquer d'autres acteurs dans la mise en œuvre du SAGE
- ❖ Rôle de l'EPL concernant ses missions traditionnelles (inondations...), mais aussi sur des études transversales ou des enjeux clés (continuité)
- ❖ Nécessité de mobiliser des moyens (hors financements AELB) pour accompagner la maîtrise d'ouvrage. Renforcer l'animation territoriale.

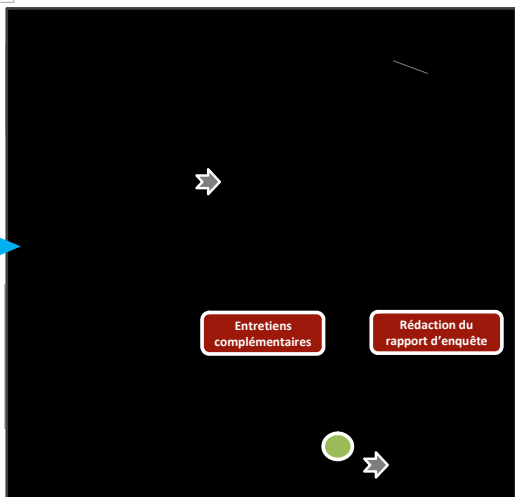
► Supports et comptes rendus sur le site de
l'Établissement public Loire :

www.eptb-loire.fr

4

Enquête sur le renforcement des synergies territoriales

06/12



12/12

► Proposition de restitution finale en CLE d'ici fin mars (30 minutes à 1 heure)

Finalisation de l'étude

- ❖ Réalisation d'entretiens complémentaires auprès d'instances qui ne ce sont pas prononcées (via l'enquête ou les réunions)
- ❖ Réalisation d'entretiens complémentaires d'acteurs hors SAGE
- ❖ Analyse du fonctionnement mis en place sur les autres SAGE du bassin Loire-Bretagne

5

Révision du SDAGE Loire-Bretagne

Consultation du Comité de bassin sur les questions importantes

Du 1^{er} novembre au 30 avril 2013



Phase de recueil d'observations et de propositions du publics et des assemblées sur :

- ❖ Les grands enjeux auxquels le SDAGE Loire-Bretagne qui sera adopté d'ici fin 2015 devra répondre pour progresser vers le bon état
- ❖ Le programme et le calendrier de travail relatif à la révision du SDAGE

► Pour donner votre avis :

www.prenons-soin-de-leau.fr

6

Révision du SDAGE Loire-Bretagne

Consultation du Comité de bassin sur les questions importantes

Synthèse des questions importantes :

- ❖ Les grands enjeux auxquels le SDAGE Loire-Bretagne qui sera adopté d'ici fin 2015 devra répondre pour progresser vers le bon état
- ❖ Le programme et le calendrier de travail relatif à la révision du SDAGE

► Pour donner votre avis :

www.prenons-soin-de-leau.fr

7

Rédaction du rapport d'évaluation environnementale

Directive européenne du 27/06/2001 relative à l'évaluation des incidences :

Les plans et programmes susceptibles d'avoir des incidences notables sur l'environnement, et qui fixent le cadre de décisions ultérieures d'autorisation d'aménagement et d'ouvrages, doivent faire l'objet d'une évaluation environnementale préalable à leur adoption.

Objectifs de la démarche :

- ❖ Intégrer des considérations environnementales dans l'élaboration et l'adoption des plans en vue de promouvoir un développement durable
- ❖ Prendre en compte les effets directs et indirects du plan sur d'autres champs de l'environnement (air, patrimoine, paysage...)
- ❖ Faciliter le rapprochement entre les différentes politiques (mise en cohérence)

8

Rédaction du rapport d'évaluation environnementale

Directive européenne du 27/06/2001 relative à l'évaluation des incidences :

Les plans et programmes susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement, et qui fixent le cadre de décisions ultérieures d'autorisation d'aménagement et d'ouvrages, doivent faire l'objet d'une évaluation environnementale préalable à leur adoption.

Objectifs de la démarche :

- ❖ Intégrer des considérations environnementales dans l'élaboration et l'adoption des plans en vue de promouvoir un développement durable
- ❖ Prendre en compte les effets directs et indirects du plan sur d'autres champs de l'environnement (air, patrimoine, paysage...)
- ❖ Faciliter le rapprochement entre les différentes politiques (mise en cohérence)

Procédure :



9

Rédaction du rapport d'évaluation environnementale

Cadrage préalable : (DREAL des Pays-de-la-Loire)

- ❖ Précise le cadre de l'analyse et les objectifs de la démarche
- ❖ Fixe le degré de précision recherché
- ❖ Décrit le principe et la méthode d'évaluation
- ❖ Décrit le contenu du rapport
- ❖ Rappel la portée de l'avis émis par l'autorité environnementale

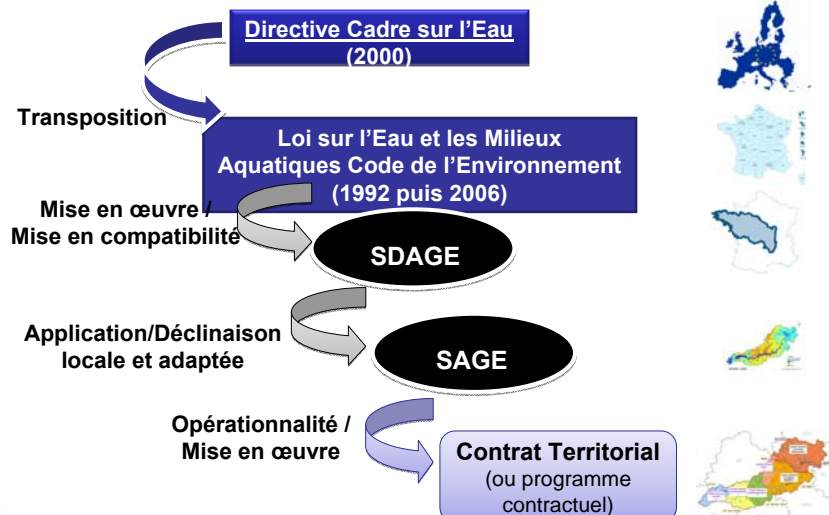
Le rapport doit permettre au lecteur de juger de l'efficacité du SAGE au regard des enjeux du territoire et des objectifs fixés par la CLE

10

Contenu du rapport

Articulation du SAGE avec d'autres plans et programmes :

- ❖ Documents qui s'imposent au SAGE



11

Contenu du rapport

Articulation du SAGE avec d'autres plans et programmes :

- ❖ Documents qui s'imposent au SAGE
- ❖ **Documents qui doivent être compatibles avec le SAGE**
 - Les documents d'urbanisme (SCoT, PLU, cartes communales)
 - Schémas départementaux de carrières
- ❖ **Documents que le SAGE doit prendre en compte (vérification de la compatibilité)**
 - SAGE Nappe de Beauce et limitrophes (Huisne, Authion)
 - Programmes d'actions directive nitrates (en cours de révision)
 - Plan de gestion des poissons migrateurs (PLAGEPOMI)
 - SDVP et PDPG (gestion piscicole)
 - Documents d'objectifs Natura 2000

12

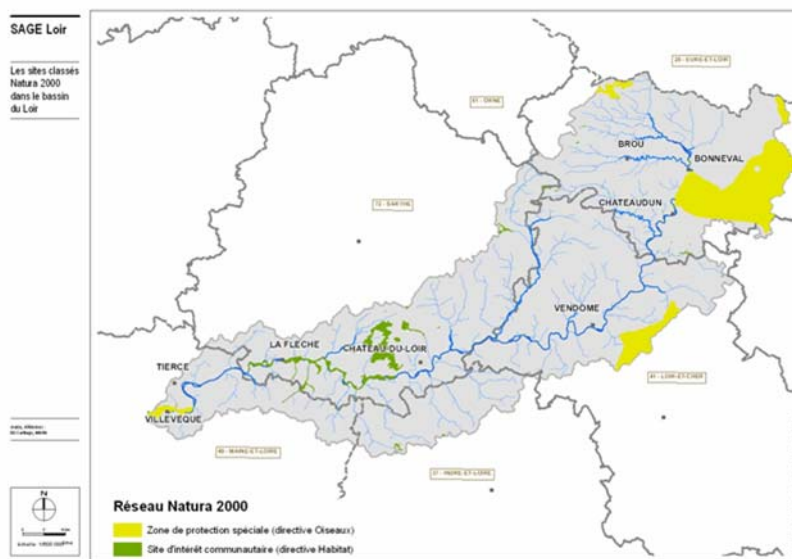
Contenu du rapport

Articulation du SAGE avec d'autres plans et programmes :

- ❖ Documents qui s'imposent au SAGE
- ❖ **Documents qui doivent être compatibles avec le SAGE**
 - Les documents d'urbanisme (SCoT, PLU, cartes communales)
 - Schémas départementaux de carrières
- ❖ **Documents que le SAGE doit prendre en compte (vérification de la compatibilité)**
 - SAGE Nappe de Beauce et limitrophes (Huisne, Authion)
 - Programmes d'actions directive nitrates (en cours de révision)
 - Plan de gestion des poissons migrateurs (PLAGEPOMI)
 - SDVP et PDPG (gestion piscicole)
 - Documents d'objectifs Natura 2000
 - Plans départementaux d'élimination des déchets ménagers ou assimilés et dangereux (à compléter)

13

Contenu du rapport



14

Diagnostic environnemental

Articulation du SAGE avec d'autres plans et programmes :

- ❖ Documents qui s'imposent au SAGE
- ❖ **Documents qui doivent être compatibles avec le SAGE**
 - Les documents d'urbanisme (SCoT, PLU, cartes communales)
 - Schémas départementaux de carrières
- ❖ **Documents que le SAGE doit prendre en compte (vérification de la compatibilité)**
 - SAGE Nappe de Beauce et limitrophes (Huisne, Authion)
 - Programmes d'actions directive nitrates (en cours de révision)
 - Plan de gestion des poissons migrateurs (PLAGEPOMI)
 - SDVP et PDPG (gestion piscicole)
 - Documents d'objectifs Natura 2000

15

Calendrier

	Mars-Avril-12	sept-12	oct-12	nov-12	déc-12	janv-13	févr-13	mars-13
Bureau de la CLE	29/03/2012	14/09/2012	26/10/2012			03-janv	x	
Comité de rédaction		14/09/2012						
Comité Technique de Suivi des Etudes								
CLE							8/02 Château du Loir	x
Commission géographique - aval				29/11/2012 Briollay				
Commission géographique - amont				30/11/2012 Lunay				
Groupes techniques spécifiques					x 2 ?			
Rencontre des élus							x 2 ?	

Prochaines réunions :

- ❖ CLE n°1 : 8/02 à Château du Loir (à confirmer)
- ❖ CLE n°2 : lieu et date à définir
- ❖ Bureau de la CLE : lieu et date à définir



www.sage-loir.fr

SAGE du bassin du Loir
Hôtel de ville
Espace Pierre Mendès France
72200 LA FLECHE
Tel: 02.41.86.63.16
Courriel: alexandre.delahunay@eptb-loire.fr

